

La présence de l'anglais au QUÉBEC



445 575

personnes **peuvent parler anglais, mais pas français**
(3 980 280, ou 47,3 %, peuvent parler français, mais pas anglais)

5,3 %

de la population

1 253 578

personnes **parlent l'anglais comme première langue officielle**
(7 074 328, ou 84,1 %, parlent le français comme première langue officielle)

14,9 %

de la population¹

1 694 830

personnes **ont l'anglais comme langue maternelle ou le parlent à la maison**
(7 269 385, ou 86,5 %, ont le français comme langue maternelle ou le parlent à la maison)

20,2 %

de la population²

2 436 440

personnes **ont l'anglais comme langue maternelle, le parlent à la maison ou l'utilisent comme langue de travail ou d'instruction**
(7 501 755, ou 90,3 %, utilisent le français dans un ou plusieurs de ces domaines)³

29,3 %

de la population⁴

4 344 555

personnes **peuvent parler anglais, dont 3 898 980 (46,4 %) qui peuvent parler français et anglais**
(7 879 260, ou 93,7 %, peuvent parler français, dont 3 898 980 (46,4 %) qui peuvent parler français et anglais)

51,7 %

de la population

ÉDUCATION

En 2020-2021, dans les écoles publiques, de la préscolaire à la 11^e année :⁵

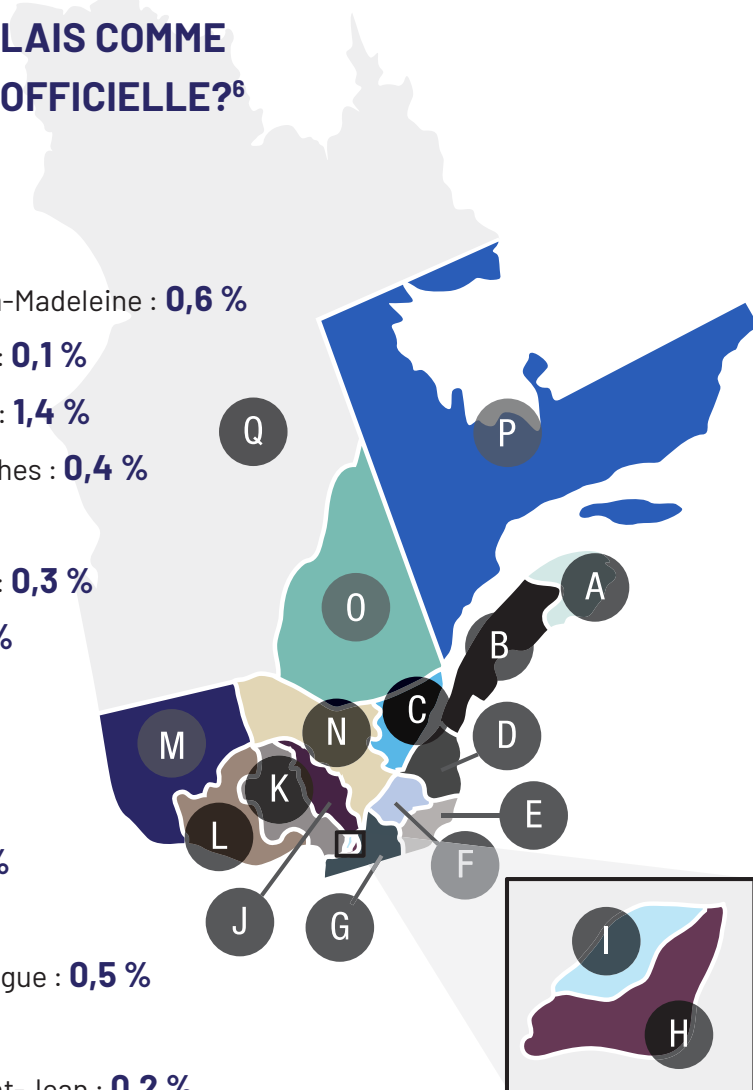
83 076 ÉLÈVES

étaient inscrits à un **programme d'enseignement dans la langue officielle minoritaire** (anglais)

OÙ HABITENT LES PERSONNES QUI PARLENT L'ANGLAIS COMME PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE?⁶

Régions économiques :

- A Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : **0,6 %**
- B Bas-Saint-Laurent : **0,1 %**
- C Capitale-Nationale : **1,4 %**
- D Chaudière-Appalaches : **0,4 %**
- E Estrie : **2,1 %**
- F Centre-du-Québec : **0,3 %**
- G Montérégie : **16,2 %**
- H Montréal : **55,2 %**
- I Laval : **8,3 %**
- J Lanaudière : **1,4 %**
- K Laurentides : **3,8 %**
- L Outaouais : **6,6 %**
- M Abitibi-Témiscamingue : **0,5 %**
- N Mauricie : **0,3 %**
- O Saguenay-Lac-Saint-Jean : **0,2 %**
- P Côte-Nord : **0,4 %**
- Q Nord-du-Québec : **2,2 %**



OÙ SONT-ELLES NÉES?⁷

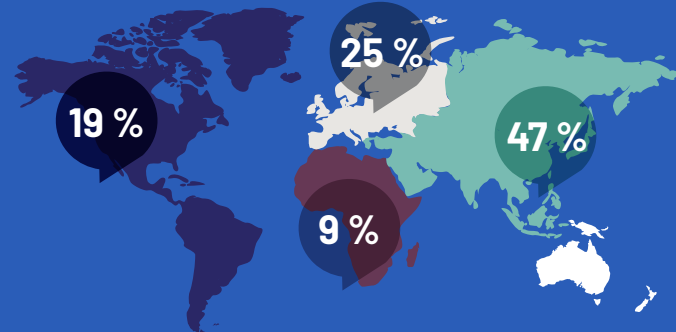
Au Québec : **50 %**

Ailleurs au Canada : **10 %**

À l'étranger : **40 %**



OÙ SONT NÉS LES IMMIGRANTS DE LANGUE ANGLAISE?⁷



MÉDIAS

JOURNAUX



Les quotidiens *The Montréal Gazette* et *The Record* (Sherbrooke) ainsi qu'une variété de magazines et de publications hebdomadaires, dont bon nombre font partie de l'Association des journaux régionaux du Québec

RADIO



Douze stations de radio en anglais et CBC Radio

TÉLÉVISION



CBC TV, CTV, Global et City (Montréal)

CÉLÉBRONS!

MARS

Des célébrations pour la **Saint-Patrick** ont lieu à Montréal, à Québec, à Richmond, à Hudson et à Châteauguay.

AVRIL

À Montréal, le **Festival littéraire international Metropolis bleu** réunit des gens de diverses cultures et langues qui partagent les plaisirs de la lecture et de l'écriture.

SEPTEMBRE

Chaque année, l'organisme **Voice of English-speaking Québec** tient une fête d'automne à Québec qui réunit des familles, des organisations communautaires et des groupes culturels.

ANNUUELLEMENT

Le **Festival des Townshippers** est une célébration annuelle de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est, de leurs amis et de leurs voisins.

HISTORIQUE

Depuis les temps immémoriaux, les peuples autochtones et leurs langues sont présents sur le territoire que l'on appelle aujourd'hui le Québec.

1608 : avec la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain, la présence francophone commence à s'établir de façon durable au Québec. Pendant un siècle et demi, elle s'étend à travers le bassin du Saint-Laurent.

1763 : après la Conquête de la Nouvelle-France, le Traité de Paris cède la colonie française aux Britanniques. Le nombre de colons d'expression anglaise augmente d'abord avec l'arrivée de commerçants et des loyalistes, réfugiés de la guerre d'indépendance des États-Unis, et, par la suite, avec l'arrivée d'immigrants anglais, écossais, irlandais et juifs, entre autres, au cours de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle.

1841 : la *Loi sur les écoles* permet à la minorité protestante d'expression anglaise de gérer ses écoles.

1867 : l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* reconnaît le droit d'utiliser l'anglais ainsi que le français dans le Parlement et les tribunaux du Québec et protège les droits à l'instruction des minorités.

XIX^e et XX^e siècles : la population d'expression anglaise du Québec se diversifie davantage, avec l'arrivée de réfugiés afro-américains fuyant l'esclavage et leurs descendants et d'immigrants parlant d'autres langues d'Europe et d'ailleurs dans le monde.

Années 1970 : ces années sont marquées par une crise linguistique au Québec, alors que les tensions sur la place du français dans la province atteignent un point culminant.

1974 : la *Loi sur la langue officielle* (loi 22) est adoptée, faisant du français la seule langue officielle du Québec et limitant l'accès aux écoles de langue anglaise.

1977 : la *Charte de la langue française* (loi 101) devient une loi provinciale, avec l'adoption de nouvelles restrictions sur l'anglais, notamment en matière de langue de travail et d'enseignement aux immigrants.

Années 1970 et 1980 : plus de 300 000 Québécois d'expression anglaise quittent le Québec.

1982 : la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui protège notamment les droits des minorités francophones et anglophones, est adoptée.

1982 : Alliance Québec, un groupe qui défend les intérêts des Québécois d'expression anglaise, est créé.

1986 : la loi 142 garantit l'accès aux services de santé et aux services sociaux en anglais.

1988 : la Cour suprême affirme le droit à l'affichage commercial bilingue au Québec.

1995 : le Quebec Community Groups Network est mis sur pied, rassemblant de nombreuses organisations régionales et sectorielles de la langue anglaise.

Au tournant du millénaire, des organismes communautaires importants pour les Québécois d'expression anglaise, comme le Community Economic Development and Employability Corporation (1999) et le Community Health and Social Services Network (2000), voient le jour. Un autre de ces organismes, le Regional Development Network, est créé en 2019.

2017 : le gouvernement du Québec crée le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, pour assurer une meilleure prise en compte de leurs perspectives dans le développement des orientations gouvernementales.

Sources et notes :

Sauf indication contraire, toutes les données proviennent de : Statistique Canada. 2022. *Profil du recensement*, Recensement de la population de 2021, Produit no 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

¹ Pour des informations supplémentaires, consultez nos *Portraits des langues officielles au Canada* (2021).

² Statistique Canada, *Tableau 98-10-0214-01*.

³ Données fournies par Statistique Canada, du Recensement de la population de 2021 (2A-L). Elles comprennent toutes les personnes qui ont le français comme langue maternelle (seul ou en combinaison avec une autre langue), qui parlent cette langue à la maison, qui l'utilisent au travail ou qui, parmi les enfants d'âge scolaire qui parlent français, n'ont jamais fréquenté une école ordinaire de langue anglaise.

⁴ Données fournies par Statistique Canada, du Recensement de la population de 2021 (2A-L). Elles comprennent toutes les personnes qui ont l'anglais comme langue maternelle (seul ou en combinaison avec une autre langue), qui parlent cette langue à la maison, qui l'utilisent au travail ou qui, parmi les enfants d'âge scolaire qui parlent anglais, ont fréquenté une école ordinaire de langue anglaise.

⁵ Statistique Canada, *Tableau 97-10-0009-01*.

⁶ Statistique Canada, *Tableau 98-10-0196-01*.

⁷ Données fournies par Statistique Canada, du Recensement de la population de 2021 (2A-L).